

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE du mardi 2 juin 2015 à 19h00

La séance a été convoquée, à la demande du maire, en application des dispositions suivantes :

- ⇒ arrêté du Conseil d'Etat du 6 mai 2015,
- ⇒ directives du département présidentiel du 12 mai 2015,
- ⇒ loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,
- ⇒ articles 1 à 3 et 61 du règlement du conseil municipal.

Présents

Conseil municipal: Mmes et MM. Federico ABRAR, Floriane ERMACORA, Jean-Pierre GARDIOL, Claire HUYGHUES-DESPOINTES (**présidente**), Alain JAQUES, Pascal LIENGME, Ariane de LISLE-SARASIN, Laurence MISEREZ, Alexandre OLTRAMARE, Catherine PICTET, Maxime PROVINI, Christian SCHMITZ, Gilonne VERMEIL, Lorin VOUTAT, Ronald ZACHARIAS.

Exécutif: Mme Catherine KUFFER, maire
Mme Véronique LÉVÊQUE, adjointe
M. Hervé DESPLAND, adjoint

Excusés

Conseil municipal : MM. Philippe MOREL et Eric PROVINI

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge

- Mme ERMACORA ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.
- Mme ERMACORA : j'excuse l'absence de MM. MOREL et E. PROVINI.

Madame le Maire,
Madame et Monsieur les adjoints au Maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

C'est un honneur pour moi de déclarer ouverte cette première séance de notre Conseil s'agissant de la législature 2015-2020 en souhaitant à chacune et chacun, ainsi qu'aux

personnes présentes ici ce soir, une très cordiale bienvenue.

Nous nous engageons dès maintenant à servir notre magnifique commune de Vandœuvres pour les 5 prochaines années, servir l'intérêt général et non pas l'intérêt particulier.

À cet égard et en notre nom à tous, je souhaite exprimer notre reconnaissance aux citoyennes et citoyens qui nous ont accordé leur confiance afin de conduire les affaires de notre commune.

C'est en étant à leur écoute, en exerçant notre mandat avec efficacité, avec efficience et dans le respect de la législation en vigueur, tant cantonale que municipale que nous devons atteindre les objectifs énoncés pendant la campagne électorale, objectifs visant à maintenir, voire à améliorer toutes les richesses et les valeurs de Vandœuvres.

Nous devons travailler ensemble, nos différences seront la source de débats d'idées, effectués dans un climat serein, de manière cohérente et dans le respect de chaîne et chacun.

Gardons en mémoire que nous avons un objectif commun, le meilleur pour Vandœuvres. Le terrain est fertile, cultivons-le avec sagesse.

Je vais terminer cette brève intervention en citant Charles de Gaulle : « Délibérer est le fait de plusieurs. Agir est le fait d'un seul. »

2. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 6 mai 2015 validant les élections des Conseils municipaux du 19 avril 2015, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 8 mai 2015

- Mme ERMACORA lit publiquement l'arrêté du Conseil d'Etat du 6 mai 2015 validant les élections.

3. Prestation de serment des conseillers municipaux - appel par ordre alphabétique – entre les mains du doyen d'âge

- Mme ERMACORA : en ma qualité de doyenne de cette assemblée, il m'appartient maintenant de procéder à la prestation de serment de notre Conseil. Pour mémoire et s'agissant de notre exécutif, ces derniers ont eux prêté serment à la cathédrale Saint-Pierre mardi dernier 29 mai 2015.
- Après lecture de la formule du serment, Mme ERMACORA appelle chaque conseiller et conseillère afin qu'ils prêtent serment :

M. ABRAR	Federico
M. GARDIOL	Jean-Pierre
Mme HUYGHUES- DESPOINTES	Claire
M. JAQUES	Alain
M. LIENGME	Pascal

Mme de LISLE-SARASIN	Ariane
Mme MISEREZ	Laurence
M. OLTRAMARE	Alexandre
Mme PICTET	Catherine
M. PROVINI	Maxime
M. SCHMITZ	Christian
Mme VERMEIL	Gilonne
M. VOUTAT	Lorin
M. ZACHARIAS	Ronald

4. Élection du bureau du conseil municipal

- Après mise au vote, les personnes suivantes sont élues :
 - **Présidente du conseil municipal : Mme HUYGHUES-DESPOINTES**
 - *À l'unanimité*
 - **Vice-présidente du conseil municipal : Mme Floriane ERMACORA**
 - *À l'unanimité*
 - **Secrétaire du conseil municipal : Mme Ariane de LISLE SARASIN**
 - *À l'unanimité*

5. Entrée en fonction du conseil municipal

- Le conseil municipal, présidé par Mme HUYGHUES-DESPOINTES peut entrer en fonction.

6. Prestation de serment du doyen d'âge entre les mains du président du conseil municipal

- Mme HUYGHUES-DESPOINTES, présidente du conseil municipal, lit la formule du serment, afin que Mme ERMACORA, doyenne d'âge, puisse à son tour prêter serment.

Mme ERMACORA se lève et prête serment.

7. Répartition des fonctions et délégation des compétences, entre le maire et les adjoints, selon l'art. 44, chiffres 1 à 4, de la loi sur l'administration des communes

- Mme le Maire :

Avant de vous donner la répartition des fonctions et délégation des compétences entre le maire et les adjoints, conformément à l'art. 44 ch.1 à 4 de la loi sur l'administration des communes (LAC), je voudrais, au nom de mes collègues, souhaiter la bienvenue au sein des autorités de Vandœuvres aux 7 nouveaux conseillers.

Discours de Mme le Maire

- En vertu de l'article 44 ch. 1 à 4 de la loi sur l'administration des communes (LAC), l'exécutif a procédé à la répartition des fonctions et aux délégations de compétences entre le maire et les adjoints
- Mme le Maire donne lecture de la répartition des fonctions et de la délégation des compétences au sein de l'exécutif. Un exemplaire de cette répartition sera joint à l'original du procès-verbal de cette séance.

8. Désignation des diverses commissions permanentes

- M. le président : les diverses commissions sont les suivantes :

Aide Sociale et humanitaire
 Aménagement du territoire et urbanisme
 Travaux
 Culture, patrimoine et manifestations communales
 Énergie et environnement
 Financière et administrative
 Information et publications
 Jeunesse et sports
 Sécurité et mobilité
 Naturalisations

- Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9. Désignation des membres des diverses commissions, nomination de leurs président et vice-président

Désignation des membres des diverses commissions

Vote

- Mme la présidente soumet au vote du conseil la proposition de s'en tenir au tableau élaboré lors de la réunion interpartis.
- **Cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

Le conseil a ainsi procédé à la désignation des membres des diverses commissions (voir ci-dessous).

10. Nomination des présidents et vice-présidents des commissions

- Mme VERMEIL (concernant la commission Aménagement du territoire et urbanisme, pour laquelle Mme ERMACORA est proposée comme vice-présidente, alors que dans une précédente version du tableau, cette fonction était prévue pour M. OLTRAMARE) : ce n'est pas par rapport à la personnalité de Mme ERMACORA, mais nous avons un gros projet, qui n'est pas toujours soutenu par le VOV, il y a eu des hauts et des bas, et je trouverais dommage que la présidence aille au VOV, s'il m'arrivait quelque chose. Je trouve important d'avoir à la vice-présidence quelqu'un qui est convaincu par le projet.
- Mme ERMACORA : quand on préside, on doit être neutre.
- M. J.-P. GARDIOL : je trouve extraordinaire qu'il n'y ait pas eu de communication à l'intérieur de votre groupe à ce sujet.
- Mme le Maire : c'est un oubli de communication, nous nous en excusons. Il faut quand même ouvrir le débat pour arriver à une vice-présidence qui convienne aux concernés.
- M. OLTRAMARE : je regrette ce manque de communication et regrette de ne pas siéger en tant que vice-président de cette commission.
- Mme la présidente : Mme ERMACORA a déjà été vice-présidente de cette commission pendant quatre ans.
- Mme CHRISTE : il y a eu un problème de communication : je le prends sur moi. Être vice-président ne change rien, les vice-présidents remplacent les présidents en cas d'indisponibilité, c'est tout.
- M. J.-P. GARDIOL : je regrette cette situation.
- Mme la présidente : c'est un couac ce soir, je le regrette.
- **Vote concernant la commission Aménagement du territoire et urbanisme :**
 - **Désignation de Mme VERMEIL comme présidente : unanimité**
 - **Désignation de Mme ERMACORA comme vice-présidente : unanimité.**

En adoptant le tableau élaboré lors de la réunion interpartis, le conseil a procédé à la nomination des présidents et vice-présidents des commissions (voir ci-dessous).

* * *

COMMISSIONS

AIDE SOCIALE ET HUMANITAIRE

Présidente : Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)

Vice-présidente : Mme Catherine PICTET (EC)

Membres :

Entente communale : MM. Alain JAQUES, Maxime PROVINI et Lorin VOUTAT

Vand'Oeuvres pour Vous : MM. J.-P. GARDIOL, Philippe MOREL

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Présidente : Mme Gilonne VERMEIL (EC)

Vice-présidente : Mme Floriane ERMACORA (VOV)

Membres :

Entente communale : MM. Federico ABRAR, Alain JAQUES, Alexandre OLTRAMARE et Eric PROVINI

Vand'Oeuvres pour Vous : M. Ronald ZACHARIAS

TRAVAUX

Présidente : Mme Floriane ERMACORA (VOV)

Vice-présidente : Mme Claire HUYGHUES-DESPOINTES (EC)

Membres :

Entente communale : Mme et MM. Pascal LIENGME, Laurence MISEREZ, Alexandre OLTRAMARE et Lorin VOUTAT

Vand'Oeuvres pour Vous : M. Ronald ZACHARIAS

CULTURE, PATRIMOINE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

Présidente : Mme Claire HUYGHUES-DESPOINTES (EC)

Vice-présidente : Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)

Membres :

Entente communale : Mme et MM. Pascal LIENGME, Catherine PICTET et Maxime PROVINI

Vand'Oeuvres pour Vous : Mme et M. Floriane ERMACORA et Jean-Pierre GARDIOL

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Président : M. Maxime PROVINI (EC)

Vice-président : M. Alexandre OLTRAMARE (EC)

Membres :

Entente communale : Mmes et M. Ariane de LISLE-SARASIN, Pascal LIENGME et Gilonne VERMEIL

Vand'Oeuvres pour Vous : MM. Philippe MOREL et Ronald ZACHARIAS

FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

Président : M. Christian SCHMITZ (EC)

Vice-président : M. Philippe MOREL (VOV)

Membres :

Entente communale : Mmes et MM. Federico ABRAR, Claire HUYGHUES-DESPOINTES, Alain JAQUES, Laurence MISEREZ, Eric PROVINI, Maxime PROVINI et Lorin VOUTAT

Vand'Oeuvres pour Vous : Mme et M. Floriane ERMACORA et Jean-Pierre GARDIOL

INFORMATION ET PUBLICATIONS

Président : M. Eric PROVINI (EC)

Vice-président : M. Federico ABRAR (EC)

Membres :

Entente communale : Mmes et M. Ariane de LISLE SARASIN, Claire HUYGHUES-DESPOINTES, Laurence MISEREZ et Lorin VOUTAT

Vand'Oeuvres pour Vous : Mme et M. Floriane ERMACORA et Jean-Pierre GARDIOL

JEUNESSE ET SPORTS

Présidente : Mme Laurence MISEREZ (EC)

Vice-président : M. Lorin VOUTAT (EC)

Membres :

Entente communale : MM. Federico ABRAR, Alexandre OLTRAMARE et Christian SCHMITZ

Vand'Oeuvres pour Vous : Mme Floriane ERMACORA et Jean-Pierre GARDIOL

SÉCURITÉ ET MOBILITÉ

Président : M. Lorin VOUTAT (EC)

Vice-président : M. Christian SCHMITZ (EC)

Membres :

Entente communale : Mme et MM. Federico ABRAR, Catherine PICTET et Eric PROVINI

Vand'Oeuvres pour Vous : MM. Philippe MOREL et Ronald ZACHARIAS

NATURALISATIONS

Président : M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)

Vice-président : M. Alain JAUQUES (EC)

Membres :

Entente communale : Mmes et MM. Claire HUYGHUES-DESPOINTES, Catherine PICTET, Maxime PROVINI et Christian SCHMITZ

Vand'Oeuvres pour Vous : Mme Floriane ERMACORA

- (EC) = Entente communale et VOV = Vand'Oeuvres pour Vous

10. Divers et propositions individuelles

- Néant

11. Dates des prochaines séances

Séance n° 2 : mardi 23 juin 2015, à 19h30

Séance n° 3 : lundi 14 septembre 2015, à 19h30

Séance n° 4 : lundi 12 octobre 2015, à 19h30

Séance n° 5 : lundi 9 novembre 2015, à 19h30

Séance n° 6 : lundi 7 décembre 2015, à 18h00

- Mme la présidente : il appartient aux présidents de commission de consulter leurs membres et de fixer leurs horaires.
- Mme LÉVÊQUE : je vous informe du Prix de la commune de Vandœuvres, au Manège de Crête. Le 5 juin, à 13h00 et le 11 juin à 11h00, prix de la commune de Vandœuvres.
- Mme la présidente : c'est le dicastère de Mme MISEREZ, c'est à elle de t'accompagner.
- Mme LÉVÊQUE : le 6 juin à 18h00, apéritif à Crête et le 13 juin dès 19h00, dégustation de vin à Crête.
- Mme le Maire : pour la remise du prix de la commune, c'est aléatoire, il y a souvent du retard dû aux épreuves précédentes.
- Mme LÉVÊQUE : pour Mme MISEREZ, la prochaine assemblée générale de la bibliothèque de l'école aura lieu le 5 juin à 16h10. J'y serai aussi.
- Mme la présidente : il faudrait prévoir une séance de la commission Jeunesse et sports.
- Mme LÉVÊQUE : Mme WAECHTER vous enverra tous les détails.
- Mme le Maire : concernant les dates des séances du Conseil municipal, à titre indicatif, je vous signale que nous avons fait une première présentation du budget lors de la séance du 8 septembre 2014.
- Mme la présidente : nous attendons donc le budget pour le 14 septembre 2015.
- Mme la présidente : je suis très touchée et je vous remercie sincèrement, le VOV en particulier, d'avoir voté pour moi pour la présidence.
- M. LIENGME : comment va Mme CLÉMENT ?
- À la demande de M. LIENGME, Mme le Maire donne des nouvelles de la santé de Mme CLÉMENT.
- Mme la présidente : transmettez-lui tous nos meilleurs vœux de santé.
- Mme la présidente : vous êtes priés de porter votre cocarde à toutes les manifestations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

La secrétaire du conseil municipal

La présidente du conseil municipal

Ariane de LISLE-SARASIN

Claire Mme HUYGHUES-DESPOINTES